



RÉUNIONS GÉNÉRALES DES ENSEIGNEMENTS

RGE 2024

L'IMPORTANCE DU JEÛNE COMME UN EXERCICE DE LA FOI CHRÉTIENNE

31/03/2024



Circulaire n° 185/2024

Chers Frères,

La Paix de Dieu.

Le jeûne dans la foi chrétienne consiste à s'abstenir de nourriture pendant un certain temps -ce temps est déterminé uniquement par le croyant avec Dieu. Lors de sa pratique, il est important de ne pas compromettre sa santé en dépassant ses limites physiques afin de ne pas engendrer des problèmes de santé.

Nous conseillons les personnes porteuses de maladies à être prudente et à analyser si elles peuvent ou non dédier ce temps de consécration au travers du jeûne sans mettre leur santé en danger prenant en compte leurs vulnérabilités.

Le jeûne ne doit jamais être pratiqué comme un sacrifice, puisque Jésus-Christ a accompli le dernier sacrifice requis par la Loi sur la croix. Il s'agit plutôt d'une forme temporaire et volontaire de mortification du corps physique.

Il est conseillé de ne pas dévoiler intentionnellement son jeûne aux autres, sauf à sa propre famille, où il n'y a ni moyen ni raison de le cacher, comme indiqué dans l'Évangile.

« Lorsque vous quand vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites ; qui se rendent le visage tout défait, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. » (Matthieu 6 :16).

L'objectif principal du jeûne est essentiellement spirituel. Il tend à harmoniser et renforcer la connexion spirituelle du chrétien avec Dieu, favorisant une plus grande consécration et une amélioration de sa quête de sanctification personnelle. Sa pratique peut donc avoir une grande valeur dans la vie chrétienne, comme en témoignent les Écritures, telles que l'expérience de Corneille dans les Actes des Apôtres, où le Seigneur lui envoya un ange après un temps de jeûne et de prière.

« Corneille dit : Il y a quatre jours, à cette heure-ci, je priais dans ma maison à la neuvième heure ; et voici, un homme vêtu d'un habit éclatant se présenta devant moi, et dit : Corneille, ta prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. » (Actes 10 :30, 31).

Le jeûne, pratiqué avec foi et en harmonie avec Dieu, est une arme puissante contre les forces du mal. Associé à la prière, il permet de vaincre certaines forces démoniaques, comme enseigné par Jésus dans les évangiles.

« Mais ce genre de démon ne sort que par la prière et le jeûne. » (Matthieu 17 :21)

Les forces maléfiques continuent inlassablement d'élaborer leurs plans contre le peuple de Dieu, de ce fait, le jeûne joint aux à la prière constituent des armes puissantes contre tout ce mal.

Notre Maître, a exhorté ses disciples à jeûner après sa mort sur la croix, confirmant cet enseignement parmi eux, comme décrit dans les évangiles.

 <p style="text-align: center;">CONGREGAÇÃO CRISTÃ NO BRASIL</p>	<p><u>RÉUNIONS GÉNÉRALES DES ENSEIGNEMENTS</u></p> <p><u>RGE 2024</u></p> <p><u>L'IMPORTANCE DU JEÛNE COMME UN EXERCICE DE LA FOI CHRÉTIENNE</u></p>	<p style="text-align: right;">31/03/2024</p>  <p style="text-align: right;">Circularaire nº 185/2024</p>
--	---	---

« Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Aussi longtemps qu'ils ont avec eux l'époux, ils ne peuvent jeûner ; Les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, alors ils jeûneront en ces jours-là. (Marc 2 :19, 20 et Luc 5 :35).

Les saints d'autrefois jeûnaient afin d'accomplir leurs missions, comme il est écrit dans le livre des Actes des Apôtres.

« Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir. » (Actes 13 :2-3).

Dans le livre des Actes des Apôtres, nous lisons :

« Un temps assez s'était écoulé, et la navigation devenait dangereuse, car l'époque même du jeûne était déjà passé. » (Actes 27 :9).

Nous pouvons, également, observer cette pratique dans la deuxième épître de l'apôtre Paul aux Corinthiens.

« J'ai été dans le travail et dans la peine, exposé à de nombreuses veilles, à la faim et à la soif, à des jeûnes multipliés, au froid et la nudité ». (2 Corinthiens 11 :27)

Ainsi, en se basant sur les recommandations citées préalablement, nous enseignons à tous nos chers frères et sœurs et au ministère en général, l'importance du jeûne pour ceux qui recherchent une plus grande consécration à Dieu dans ces temps si difficiles.

Toutefois, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ce conseil n'est ni une imposition, ni une obligation relative à un rituel mais est un acte libre et volontaire.

Vos frères en Christ,

Conseil des Anciens Doyens